

Direction des Affaires juridiques  
et des Assemblées  
Service assemblées Courrier

Hôtel de Ville et d'Agglomération  
Place du Théâtre - BP 829  
85021 La Roche-sur-Yon  
Tél 02 51 47 47 47

## CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 DÉCEMBRE 2024

### LISTE DES DELIBERATIONS

#### 1 DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 - 2024 BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

*Rapporteur : Madame Sylvie DURAND*

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les mouvements de crédits pour ajuster les chapitres budgétaires.

**QUESTION ADOPTEE A LA MAJORITE,  
32 voix POUR**

**9 voix CONTRE** : Monsieur Stéphane IBARRA, Monsieur David SALLE, Madame Florence LEMAIRE, Madame Claire MAURIAT, Madame Aurélie VIEILLEDENT, Monsieur Nicolas HELARY, Monsieur Romain BOSSIS, Monsieur Vincent LEPLEY, Madame Martine CHANTECAILLE.

**2 élus n'ont pas pris part au vote** : Monsieur Malik ABDALLAH, Madame Béatrice Bichon BELLAMY.

#### 2 OUVERTURE DES CREDITS ET ATTRIBUTION DE SUBVENTION PAR ANTICIPATION POUR L'EXERCICE 2025

*Rapporteur : Madame Sylvie DURAND*

Il est demandé au Conseil Municipal d'ouvrir par anticipation au budget 2025, les crédits d'investissement calculé sur les 25 % des crédits votés sur l'exercice 2024.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**8 élus n'ont pas pris part au vote** : Monsieur Luc BOUARD, Madame Frédérique PEPIN, Monsieur Maximilien SCHNEL, Monsieur Jacques BESSEAU, Monsieur Philippe PORTE, Monsieur Aurélien ROHO, Monsieur Ambroise GASNET, Madame Martine CHANTECAILLE.

#### 3 AJUSTEMENT DE LA FACTURATION DU CENTRE MUNICIPAL DE RESTAURATION

*Rapporteur : Madame Sylvie DURAND*

Il est proposé au Conseil d'appeler au financement du budget de la restauration :

- le CIAS, au titre des repas servis dans les EHPAD : 468 558€,
- le CCAS, au titre des repas produits à destination du portage : 17 793€,
- La Roche-sur-Yon Agglomération, au titre des repas des multi accueils : 158 495€.

**QUESTION ADOPTEE A LA MAJORITE,**

**34 voix POUR**

**9 voix CONTRE** : Monsieur Stéphane IBARRA, Monsieur David SALLE, Madame Florence LEMAIRE,

**4 CONVENTION D'UTILISATION DE L'ABATTEMENT DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**

*Rapporteur : Madame Nathalie GOSSELIN*

Avec le nouveau Contrat de Ville "Engagements Quartiers 2030" signé en avril dernier, il est proposé au Conseil de définir le cadre d'une nouvelle convention précisant les modalités d'élaboration, d'application, de suivi et de bilan de l'abattement de la TFPB sur toute la durée du Contrat de Ville à compter de 2025 jusqu'en 2030 pour constituer le cadre de référence des engagements des signataires : l'État, La Roche-sur-Yon Agglomération, la Ville de La Roche-sur-Yon et Vendée Habitat.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**5 CONVENTION DE PARTENARIAT VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON - CCAS - CAF - AMAQY - AVENANT N°1 - PAIEMENT ANTICIPE**

*Rapporteur : Monsieur Bernard QUENAULT*

La Ville de La Roche-sur-Yon, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de La Roche-sur-Yon, la Caisse d'Allocations Familiales de la Vendée, l'AMAQY ont signé le 12 janvier 2023 une convention de partenariat visant au développement de projets et d'actions dans le champ de l'éducation, l'action sociale et de l'animation de la vie sociale destinés au plus grand nombre et portés par les 9 Comités d'Animation de l'AMAQY, principaux acteurs sur le territoire.

Il est proposé au Conseil municipal de poursuivre ce partenariat arrivant à échéance au 31 décembre 2024, par voie d'avenant, pour une durée de 18 mois soit du 1er janvier 2025 au 30 juin 2026.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**9 Abstention(s) :** Monsieur Stéphane IBARRA, Monsieur David SALLE, Madame Florence LEMAIRE, Madame Claire MAURIAT, Madame Aurélie VIEILLEDENT, Monsieur Nicolas HELARY, Monsieur Romain BOSSIS, Monsieur Vincent LEPLEY, Madame Martine CHANTECAILLE.

**6 CONVENTION DE REVERSEMENT ENTRE LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON ET LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION - ZAE BELL**

*Rapporteur : Madame Sylvie DURAND*

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le projet de convention de reversement entre la ville de La Roche-sur-Yon et La Roche-sur-Yon Agglomération consécutivement à la vente opérée entre la Ville de La Roche-sur-Yon et la société ADECIA d'un montant estimé de 178 250 € HT au sein de la ZAE Bell.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**7 RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT LOUIS (PHASE 2) MISE A JOUR DU PLAN DE FINANCEMENT DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION**

*Rapporteur : Madame Sylvie DURAND*

La ville de La Roche-sur-Yon sollicite l'Agglomération pour le financement de la restauration de l'église Saint Louis à travers le fonds de concours, pour un montant de 500 000 euros.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**8 PARTICIPATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION TENNIS ENTENTE YONNAISE (TEY) POUR L'INSTALLATION DE LEDS SUR LES COURTS DE TENNIS DES TERRES NOIRES**

*Rapporteur : Madame Sylvie DURAND*

La ville de La Roche-sur-Yon sollicite la participation financière de TEY pour l'installation de LED sur les terrains de tennis aux Terres Noires. Il est proposé au Conseil d'approuver les termes de la convention établie à cet effet.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**9 REVISION ET APPROBATION DE LA NOMENCLATURE ACHATS DE FOURNITURES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES HOMOGENES**

*Rapporteur : Monsieur Christophe BLANCHARD*

Il est proposé au Conseil d'approuver les modifications de la nomenclature achats annexée à la présente délibération, suite à l'étude et aux propositions des directions opérationnelles afin de définir de manière plus homogène et cohérente les familles d'achats. Cette nomenclature achats sera renseignée dans les outils de gestion sur tous les engagements de dépenses en fournitures et services à partir de 2025.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**10 ACQUISITION DE PRODUITS D'HYGIENE ET D'ENTRETIEN - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES**

*Rapporteur : Monsieur Christophe BLANCHARD*

Il est proposé au Conseil d'approuver les termes d'une convention de groupement de commandes entre La Roche-sur-Yon Agglomération, la Ville de la Roche-Sur-Yon, le Centre Intercommunal d'Action Sociale de La Roche-sur-Yon Agglomération, les communes de Aubigny - Les Clouzeaux, Rives de l'Yon, Mouilleron-le-Captif, Landeronde, Dompierre-Sur-Yon, Venansault et Le Tablier pour la fourniture de produits d'hygiène et d'entretien. La consultation sera décomposée en 2 lots. Les accords-cadres à bons de commande seront conclus pour une durée d'un an, reconductible trois fois. La Roche-sur-Yon Agglomération est désignée coordonnateur de ce groupement et sera chargée, à ce titre, de signer les accords-cadres au nom et pour le compte du groupement.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**11 GROUPEMENT DE COMMANDES - PRESTATIONS D'ECO-PÂTURAGE**

*Rapporteur : Monsieur Christophe BLANCHARD*

Dans le but de réaliser des prestations d'éco-pâturage sur des parcelles déjà équipée de clôtures adaptées au pâturage d'animaux, un groupement de commandes afin d'optimiser les frais afférents à la procédure de marché public ainsi que les tarifs proposés pour ces fournitures. Il est demandé au Conseil d'accepter le principe d'un groupement de commandes et la signature de la convention établie à cet effet.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**12 FOURNITURE DE VETEMENTS DE TRAVAIL ET D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES**

*Rapporteur : Monsieur Christophe BLANCHARD*

Il est proposé au Conseil d'approuver les termes d'une convention de groupement de commandes entre la Ville de La Roche-Sur-Yon, La Roche-sur-Yon Agglomération, le CIAS de La Roche-sur-Yon Agglomération, la SPL Destination La Roche-sur-Yon et 6 communes de l'agglomération pour la fourniture de vêtements de travail et de protection individuelle. La Roche-sur-Yon Agglomération est désignée coordonnateur de ce groupement et sera chargée, à ce titre, de signer les marchés au nom et pour le compte du groupement.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

### **13 SURVEILLANCE DES BATIMENTS ET MANIFESTATIONS - AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES**

*Rapporteur : Monsieur Christophe BLANCHARD*

Un groupement de commandes relatif à la surveillance des bâtiments et des manifestations a été constitué en octobre 2020 pour une durée illimitée entre la Ville et l'Agglomération de La Roche-sur-Yon. Dans le cadre du renouvellement des marchés et s'agissant de services spécifiques, une consultation sera lancée suivant une procédure adaptée ouverte conformément aux dispositions des articles R. 2123-1-3°, R. 2123-4 et R. 2123-5 du Code de la commande publique.

Il est proposé au Conseil d'approuver le lancement de cette procédure et d'autoriser la signature du marché.

#### **QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

### **14 PRESTATION D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE ARBORE - ELAGAGE ET ABATTAGE 2025-2028 - AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ**

*Rapporteur : Monsieur Christophe BLANCHARD*

La ville de la Roche-sur-Yon, la Roche-sur-Yon Agglomération et les communes de Aubigny-les Clouzeaux, Dompierre-sur-Yon, Landeronde, Mouilleron le captif, Venansault et Nesmy se sont réunies en groupement de commandes dans un marché d'un accord cadre à bons de commandes.

Il comprend l'exécution des prestations d'entretien du patrimoine arboré (élagage- abattage) de 2025 à 2028.

Il est proposé au Conseil d'autoriser la signature du marché avec l'entreprise SMDA (85310) La Chaize-de Vicomte pour un montant contractuel ayant servi de base à l'analyse des offres de 132 015,00 euros.

#### **QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

### **15 MARCHÉS PUBLICS - AUTORISATION DE SIGNATURE D'AVENANTS**

*Rapporteur : Monsieur Christophe BLANCHARD*

Le Conseil est appelé à autoriser la signature des avenants aux marchés suivants :

- travaux de restauration de l'église saint Louis classé monument historique - Avenants aux lots n° 1, 2, 6, et 7,
- travaux de rénovation de la piste du stade Jules Ladoumègue à La Roche-sur-Yon - Avenant au lot n° 1,
- construction du futur carré de l'hôtel de ville et d'agglomération et du nouveau musée espace Napoléon - Avenants aux lots n° 1, 2, et 21,
- services d'impression sur différents supports de communication - Avenant à la convention de groupement de commandes et au lot n° 3.

#### **QUESTION ADOPTEE A LA MAJORITE, 34 voix POUR**

**10 voix CONTRE** : Monsieur Guy BATIOU, Monsieur Stéphane IBARRA, Monsieur David SALLE, Madame Florence LEMAIRE, Madame Claire MAURIAT, Madame Aurélie VIEILLEDENT, Monsieur Nicolas HELARY, Monsieur Romain BOSSIS, Monsieur Vincent LEPLEY, Madame Martine CHANTECAILLE.

### **16 RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2023**

*Rapporteur : Madame SYLVIE DURAND*

Il est proposé au Conseil municipal de prendre acte du Rapport Social Unique 2023 au titre de la ville de La Roche-sur-Yon.

#### **PREND ACTE**

**17 MISE A DISPOSITION D'AGENTS DE LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON AUPRES DE STRUCTURES EXTERIEURES AU TITRE DE 2025**

*Rapporteur : Madame SYLVIE DURAND*

Conformément à la réglementation, cette délibération vise à informer les membres du Conseil municipal des différentes mises à disposition de personnels de la ville de La Roche-sur-Yon auprès de structures extérieures au titre de l'exercice 2025.

**PREND ACTE**

**18 ADOPTION D'UNE STRATEGIE NUMERIQUE RESPONSABLE**

*Rapporteur : Madame NATHALIE GOSSELIN*

L'article 35 de la loi du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France, dite loi REEN, prescrit aux communes de plus de 50 000 habitants et aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants, d'élaborer une stratégie numérique responsable visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique et à prévoir les mesures nécessaires pour les atteindre. Il est proposé au Conseil d'approuver la mise en place de ce dispositif.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**19 PRESENTATION DU RAPPORT DU PRESIDENT DE LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION SUR LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT**

*Rapporteur : Madame Anne AUBIN-SICARD*

Il est proposé au Conseil de prendre acte du rapport annuel de La Roche-sur-Yon Agglomération sur le prix et la qualité du service public dans le domaine de l'assainissement, destiné notamment à l'information des usagers.

**PREND ACTE**

**20 PRESENTATION DU RAPPORT DU PRESIDENT DE LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION SUR LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES**

*Rapporteur : Madame Anne AUBIN-SICARD*

Il est proposé au Conseil de prendre acte du rapport annuel de la Roche-sur-Yon Agglomération sur le prix et la qualité du service public dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets, destiné notamment à l'information des usagers.

**PREND ACTE**

**21 RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA COLLECTIVITÉ EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

*Rapporteur : Madame Anne AUBIN-SICARD*

La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle 2 » a introduit pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants l'obligation de présenter un rapport sur leur situation en matière de développement durable préalablement au débat sur le projet de budget.

La ville et l'Agglomération de La Roche-sur-Yon présentent un rapport commun sur leur situation interne et territoriale en matière de développement durable, en présentant les actions relevant des 3 piliers environnemental, social et économique caractérisant le développement durable. Il est proposé au Conseil de prendre acte de ce rapport en amont du débat d'orientation budgétaire.

**PREND ACTE**

## **22 ILOT MITTERRAND - LANCEMENT D'UN APPEL A PROMOTEURS**

*Rapporteur : Monsieur Pierre LEFEBVRE*

Il est proposé au Conseil d'approuver le lancement de la procédure d'appel à promoteurs pour l'ilot Mitterrand dans le cadre de la rationalisation du patrimoine suite à la création de l'Hôtel de Ville et d'Agglomération.

Il est proposé pour composer la commission ad'hoc, présidée par Monsieur le Maire, de désigner les élus suivants : Pierre LEFEBVRE, Jacques BESSEAU, Anne AUBIN-SICARD, Sylvie DURAND et Guy BATIOT.

### **QUESTION ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 34 voix POUR**

**10 voix CONTRE** : Monsieur Guy BATIOT, Monsieur Stéphane IBARRA, Monsieur David SALLE, Madame Florence LEMAIRE, Madame Claire MAURIAT, Madame Aurélie VIEILLEDENT, Monsieur Nicolas HELARY, Monsieur Romain BOSSIS, Monsieur Vincent LEPLEY, Madame Martine CHANTECAILLE.

## **23 ACQUISITION FONCIERE 70 ET 72 RUE SALENGRO**

*Rapporteur : Monsieur Pierre LEFEBVRE*

La ville de La Roche-sur-Yon, dans le cadre de son programme d'embellissement des espaces publics a procédé au réaménagement de la rue Roger Salengro. Afin de régulariser la situation existante, il est proposé au Conseil d'approuver l'acquisition de deux emprises foncières à titre gratuit.

### **QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

## **24 CESSION FONCIERE AU PROFIT DE LA SOCIETE EUROPEAN HOMES - RUE AUGUSTE MURAIL ET CHEMIN DU GUYON - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 22 SEPTEMBRE 2022**

*Rapporteur : Monsieur Pierre LEFEBVRE*

Il est proposé au Conseil d'autoriser la cession au profit d'Européan Homes d'une emprise foncière de 8 337 m<sup>2</sup> rue Auguste Murail et Chemin Guyon pour un montant de 520 000 €.

### **QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

## **25 CONVENTION DE SERVITUDE AU PROFIT DE ENEDIS - AMENAGEMENT TECHNIQUE - RUE DE L'ANNEXE - QUARTIER DU BOURG-SOUS-LA ROCHE**

*Rapporteur : Monsieur Pierre LEFEBVRE*

Le Conseil est appelé à approuver la convention de servitude au profit de ENEDIS relative à des travaux de canalisations souterraines sur la parcelle ZS 81 située rue de l'Annexe quartier du Bourg-sous-La Roche.

### **QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

## **26 COTEAU RICHELIEU - CLASSEMENT DES ESPACES ET EQUIPEMENTS COMMUNS DANS LE DOMAINE PUBLIC - DEMARCHES PREALABLES A LA RETROCESSION - QUARTIER DU BOURG-SOUS-LA ROCHE**

*Rapporteur : Monsieur Pierre LEFEBVRE*

La Ville a reçu une demande de la SAEML ORYON concernant la rétrocession des voies, espaces communs et réseaux dans le domaine public de la parcelle HV 140 d'une surface de 4 377 m<sup>2</sup>, suite à l'achèvement des travaux du programme immobilier Coteau Richelieu.

Certains lots ayant été vendus, l'accord de tous les propriétaires est nécessaire pour procéder à cette rétrocession.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le lancement de ces démarches administratives.

### **QUESTION ADOPTEE A LA MAJORITE, 34 voix POUR**

**10 voix CONTRE** : Monsieur Guy BATIOT, Monsieur Stéphane IBARRA, Monsieur David SALLE, Madame Florence LEMAIRE, Madame Claire MAURIAT, Madame Aurélie VIEILLEDENT, Monsieur Nicolas HELARY, Monsieur Romain BOSSIS, Monsieur Vincent LEPLEY, Madame Martine CHANTECAILLE.

**27 SECTEUR TROIS PONTS/SULLY/JACQUARD - AVENANT A LA CONVENTION DE MAÎTRISE FONCIERE AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA VENDÉE EN VUE DE REQUALIFIER LE SECTEUR**

*Rapporteur : Monsieur Pierre LEFEBVRE*

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'avenant n°2 à la convention de maîtrise foncière du secteur Trois Ponts/Sully/Jacquard établie avec l'EPF de la Vendée, la commune de La Roche-sur-Yon et La Roche-sur-Yon Agglomération pour prolonger la durée et modifier les modalités de remboursement.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**10 Abstention(s) :** Monsieur Guy BATIOT, Monsieur Stéphane IBARRA, Monsieur David SALLE, Madame Florence LEMAIRE, Madame Claire MAURIAT, Madame Aurélie VIEILLEDENT, Monsieur Nicolas HELARY, Monsieur Romain BOSSIS, Monsieur Vincent LEPLEY, Madame Martine CHANTECAILLE.

**28 ZAC TROIS PONTS SULLY JACQUARD - SYNTHÈSE DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE - APPROBATION DU DOSSIER DE CRÉATION DE ZAC**

*Rapporteur : Monsieur Pierre LEFEBVRE*

Une phase de participation du public par voie électronique a eu lieu du 2/09/2024 au 7/10/2024. Il est proposé au Conseil d'approuver le dossier de création de ZAC.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**10 Abstention(s) :** Monsieur Guy BATIOT, Monsieur Stéphane IBARRA, Monsieur David SALLE, Madame Florence LEMAIRE, Madame Claire MAURIAT, Madame Aurélie VIEILLEDENT, Monsieur Nicolas HELARY, Monsieur Romain BOSSIS, Monsieur Vincent LEPLEY, Madame Martine CHANTECAILLE.

**29 ZAC TROIS PONTS SULLY JACQUARD - LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE CONSULTATION POUR L'ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION D'AMÉNAGEMENT - RAPPEL DES OBJECTIFS ET PROGRAMME DE L'OPÉRATION**

*Rapporteur : Monsieur Pierre LEFEBVRE*

La réalisation de la ZAC Trois Ponts Sully Jacquard est envisagée sous forme d'une concession d'aménagement. Un aménageur sera à désigner. Il est proposé au Conseil de lancer la procédure d'attribution du traité de concession.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**10 Abstention(s) :** Monsieur Guy BATIOT, Monsieur Stéphane IBARRA, Monsieur David SALLE, Madame Florence LEMAIRE, Madame Claire MAURIAT, Madame Aurélie VIEILLEDENT, Monsieur Nicolas HELARY, Monsieur Romain BOSSIS, Monsieur Vincent LEPLEY, Madame Martine CHANTECAILLE.

**30 ZAC TROIS PONTS SULLY JACQUARD - PROCÉDURE DE DESIGNATION D'UN CONCESSIONNAIRE D'AMÉNAGEMENT - MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION AD HOC ET DESIGNATION DE SES MEMBRES**

*Rapporteur : Monsieur Pierre LEFEBVRE*

Dans le cadre du projet de ZAC Trois Ponts Sully Jacquard, la création d'une commission spécifique est nécessaire. Il est proposé au Conseil de désigner les membres de cette commission et la personne habilitée à mener les négociations avec le futur aménageur. Il est proposé pour composer la commission ad'hoc, présidée par Monsieur le Maire, de désigner les élus suivants :

<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
Sébastien Allain	Frédérique Pépin
Anne Aubin-Sicard	Sylvie Durand
Pierre Lefebvre	Dominique Guillet
Patrick Durand	Myriam Ratier
Guy Batiot	Romain Bossis

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

## **31 DÉNOMINATION DES VOIES ET DES ESPACES PUBLICS**

*Rapporteur : Madame Laurence GILLAIZEAU*

La commission chargée de la dénomination des voies et espaces publics s'est réunie le 15 octobre 2024, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur les suggestions de dénominations qu'elle propose.

### **QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

## **32 CONVENTION DE GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ (GUSP) - QUARTIER DE LA VIGNE-AUX-ROSES**

*Rapporteur : Madame Nathalie GOSSELIN*

La GUSP représente l'ensemble des actes contribuant à l'amélioration du cadre de vie et du quotidien des habitants et usagers des quartiers prioritaires, en assurant son bon fonctionnement social et urbain. Il est proposé au Conseil d'approuver les termes d'une convention cadre de référence des engagements de chacun des signataires, à savoir : l'Etat, l'ANRU, La Ville de La Roche-sur-Yon, La Roche-sur-Yon Agglomération, Vendée Habitat, l'AMAQY et la conciergerie Graine d'ID.

### **QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

## **33 RAPPORT 2024 SUR LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES**

*Rapporteur : Madame Michèle JOSSIER*

En application de la loi n°2014-873 du 4 août 2014 et du décret n°2015-761 du 24 juin 2015, les communes et EPCI de plus de 20 000 habitants doivent présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Ce dernier doit être présenté préalablement aux débats sur le projet de budget.

Ce rapport 2024 concerne la situation en matière d'égalité intéressant le fonctionnement des collectivités concernées (à savoir les agents et élus de l'Agglomération et la ville) ainsi que les politiques qu'elles mènent sur son territoire vis-à-vis de ses habitants.

Selon les thématiques abordées, il concerne la période septembre 2023 à août 2024 ou l'année 2023.

### **PREND ACTE**

## **34 PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR LE FINANCEMENT DES ACTIONS 2024**

*Rapporteur : Madame Danielle MARTIN*

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de La Roche-sur-Yon, porteur juridique du Programme de Réussite Éducative, perçoit une subvention de l'ANCT pour mettre en place des actions.

Dans ce cadre, il est convenu qu'une subvention de 26 000€ soit versée à la ville de La Roche-sur-Yon pour la coordination de ce dispositif.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les termes de la convention prévue à cet effet.

### **QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

## **35 RECONDUCTION DE LA PERMANENCE SOCIALE AU COMMISSARIAT DE POLICE DE LA ROCHE-SUR-YON.**

*Rapporteur : Madame Sophie MONTALETANG*

L'actuelle convention encadrant le dispositif de permanence sociale au commissariat de police de La Roche-sur-Yon arrivant à échéance le 31 décembre 2024, il est proposé au Conseil de reconduire cette action pour une nouvelle période de 3 ans, selon les termes de la convention en annexe.

### **QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**36 CONVENTION DE PARTENARIAT VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON, VENDEE HABITAT, ASSOCIATION GRAINE D'ID ET LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA VENDEE POUR LA MISE EN PLACE DE CHANTIERS EDUCATIFS 2025**

*Rapporteur : Madame Danielle MARTIN*

Pour la réalisation de chantiers éducatifs, la Ville, l'association Graine d'ID, Vendée Habitat et le Conseil Départemental de la Vendée se sont rapprochés afin d'établir une convention de partenariat. L'action consiste à mobiliser 5 jeunes pendant une semaine pour réaliser des travaux participant à l'amélioration du cadre de vie des résidents de Vendée Habitat (peintures, aménagements,) pour lesquels ils perçoivent une rémunération en contrepartie. Les temps de travaux sont complétés par des interventions de partenaires qui présentent leurs dispositifs de droit commun. Il est proposé au Conseil de d'approuver les termes de la convention établie à cet effet.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**37 MISE A JOUR DU REGLEMENT RELATIF A LA POLITIQUE TARIFAIRE DU SERVICE EDUCATION**

*Rapporteur : Monsieur Jacques BESSEAU*

Dans sa séance du 28 Mars 2012, le Conseil Municipal a approuvé une délibération fixant le cadre d'une nouvelle politique tarifaire afin de faciliter l'égalité d'accès des usagers aux services publics locaux organisés par la Ville de La Roche-sur-Yon. Jusqu'à présent, dès lors qu'une famille adresse tardivement son avis d'imposition après plusieurs courriers de relance, l'unité finances de la direction Education procède à une régularisation des précédentes factures, en appliquant une rétroactivité. Il est proposé au Conseil d'approuver la modification du règlement de la politique tarifaire issu de la délibération du 28 mars 2012 visant à simplifier l'ensemble du dispositif.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**38 CONVENTIONS DE PARTENARIAT "MA RÉGION VIRTUOSE 2025"**

*Rapporteur : Monsieur Maximilien SCHNEL*

Ma Région Virtuose est une manifestation culturelle portée par la Région Pays de la Loire dont la direction artistique est assurée par René MARTIN, directeur du CREA (Centre de Réalisation et d'Etudes Artistiques). Anciennement "La Folle Journée en Région", 2025 sera la 21ème édition à La Roche-sur-Yon. La Région des Pays de la Loire prend à sa charge l'essentiel du financement (frais artistiques de production de l'action) au titre d'un marché public. Dans ce cadre, le CREA s'engage à produire 6 à 15 concerts et actions culturelles dans chaque ville, lycée ou site partenaire et à créer des moments de partage avec les amateurs et écoles de musique. Il est proposé au Conseil d'approuver les termes des conventions établies à cet effet.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**10 Abstention(s) :** Monsieur Guy BATIOT, Monsieur Stéphane IBARRA, Monsieur David SALLE, Madame Florence LEMAIRE, Madame Claire MAURIAT, Madame Aurélie VIEILLEDENT, Monsieur Nicolas HELARY, Monsieur Romain BOSSIS, Monsieur Vincent LEPLEY, Madame Martine CHANTECAILLE.

**39 DON DE LA STATUE DE SÉBASTIEN LUNEAU À LA VILLE**

*Rapporteur : Monsieur Maximilien SCHNEL*

L'association PRY.MO.STA souhaite faire don à la Ville de la statue de Sébastien Luneau. Il est proposé au Conseil d'accepter cette donation et les termes de la convention établie à cet effet.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**40 COURSE ET MARCHE FÉMININE "LA JOSÉPHINE 2024" - AVENANT N°6 À LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

*Rapporteur : Monsieur Sébastien ALLAIN*

Il est proposé au Conseil d'approuver les termes de l'avenant n°6 à la convention avec La Ligue contre le

Cancer prévoyant le versement d'une somme de 187 961,69 €.

#### **QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**2 élus n'ont pas pris part au vote** : Monsieur Malik Abdallah, Madame Béatrice Bichon Bellamy.

#### **41 "NOEL EN FETE" 2024 - CONVENTIONS DE PARTENARIAT**

*Rapporteur : Monsieur Aurélien ROHO*

En centre-ville et dans les quartiers, les festivités de Noël sont de retour à La Roche-sur-Yon, du 29 novembre au 29 décembre 2024.

Il est proposé au Conseil d'approuver les termes des conventions de partenariats à intervenir avec les sociétés GIFI-APROCOMI et ESDEC qui soutiennent ces actions.

#### **QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

#### **42 PROGRAMME PREVISIONNEL 2025 DE L'ACTION INTERNATIONALE ET EUROPEENNE DE LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON**

*Rapporteur : Monsieur Philippe PORTE*

La Ville de La Roche-sur-Yon développe une politique d'action internationale se traduisant par des projets de coopération avec ses villes partenaires étrangères ainsi que des actions de sensibilisation et d'animation en lien avec l'ouverture sur le monde et la citoyenneté européenne programmées tout au long de l'année.

La Ville de La Roche-sur-Yon propose également à l'ensemble des citoyens à titre individuel ou collectif un lieu ouvert au public dédié aux questions internationales labellisé par la Commission européenne Centre d'information EUROPE DIRECT Vendée. L'ensemble de l'action internationale et européenne de la Ville de La Roche-sur-Yon s'inscrit dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD). Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le programme prévisionnel de l'année 2025 relatif à l'action internationale et européenne de la municipalité yonnaise.

#### **QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

#### **43 OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES CONCERNANT LA GESTION DE LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON - EXERCICES 2017 ET SUIVANTS**

*Rapporteur : Monsieur Luc BOUARD*

Il est proposé au Conseil, conformément à l'article L.243-6 du code des juridictions financières, de débattre sur le rapport relatif aux observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion de la ville de La Roche-sur-Yon pour les exercices 2017 et suivants.

#### **PREND ACTE**

**MONSIEUR LE MAIRE REND COMPTE DES DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.**